

Concrètement, il apparaît que notre département a été touché par une forte épizootie virale appelée RHDV-2 (virus variant du VHD). Cette pathologie, affectant à l'origine le lapin de garenne, peut se transmettre au lièvre. Par recoupement avec les départements voisins (85 et 79) qui ont observé ce virus sur du lapin cette année, la maladie semble avoir été principalement active sur la fin de l'été jusqu'à l'ouverture générale. Cette période explique le faible nombre de cadavres découverts. Cette pathologie peut décimer une population.

Les symptômes de cette maladie sont caractérisés par une Trachéite hémorragique avec un écoulement de sang au bout du nez. (Difficile à déterminer sur un animal prélevé à la chasse). La consommation d'un animal présentant ces anomalies est vivement déconseillée.

L'EBHS est un lagovirus et affecte uniquement les lièvres. C'est un virus hémorragique avec un fort pouvoir dévastateur au sein de la population de lièvres.

De plus, une vague de Pseudotuberculose (appelée peste du lièvre) est également présente sur notre département. Les symptômes sont uniquement internes et se présentent par un foie couvert de points blancs. La consommation d'un animal présentant cette anomalie est déconseillée. Enfin, comme à son habitude, la Strongylose pulmonaire est très présente et de manière plus soutenue que les années précédentes (beaucoup de signalements nous ont été remontés).

Les symptômes sont également internes et affectent les poumons par la présence de nodules de couleur jaunâtre/verdâtre. La consommation d'un animal présentant cette anomalie est possible s'il n'est pas porteur de symptômes associés et que le lièvre n'est pas maigre.

Ces trois pathologies ne sont pas transmissibles à l'homme mais le port de gants, lors de l'éviscération, est vivement conseillé.